

Transports scolaires journaliers sur l'Ile de Noirmoutier - 2024/2025



Heure	Point d'arrêt	Commune
7 h 28	La Fosse	Barbâtre
7 h 32	Salle des Noures	
7 h 35	Rue Prau N°63	
7 h 36	Rue de la Fosse N°145	
7 h 39	Rue de la Fosse N°14	
7 h 42	Chemin de la Barre Raguideau N°83	
7 h 45	Rue de la Maison Rouge N°41	
8 h 00	Collège privé "Les Sorbets"	Noirmoutier-en-l'Île
8 h 05	Collège public "Molière"	
12 h 20	Collège privé "Les Sorbets"	Noirmoutier-en-l'Île
12 h 30	Collège public "Molière"	
12 h 49	La Fosse	Barbâtre
12 h 51	Salle des Noures	
12 h 54	Rue Prau N°63	
12 h 55	Rue de la Fosse N°145	
12 h 58	Rue de la Fosse N°14	
13 h 01	Chemin de la Barre Raguideau N°83	
13 h 04	Rue de la Maison Rouge N°41	
16 h 55	Collège privé "Les Sorbets"	Noirmoutier-en-l'Île
17 h 08	Collège public "Molière"	
17 h 27	La Fosse	Barbâtre
17 h 29	Salle des Noures	
17 h 31	Rue Prau N°63	
17 h 32	Rue de la Fosse N°145	
17 h 35	Rue de la Fosse N°14	
17 h 38	Chemin de la Barre Raguideau N°83	
17 h 41	Rue de la Maison Rouge N°41	

Transporteur : Sovetours

Le collégien doit se présenter au moins 5 min avant l'horaire indiqué pour le matin
Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent légèrement varier.

